

En application de l'article du 14 décembre 2023 modifiant l'article du 19 novembre 2021 relatif à la localisation et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, pour le 28 décembre 2023, le tarif du caractère appliqué aux annonces non criées/ées) est fixé à 0,183 euros HT pour l'année 2024. Le tarif d'impression d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE COMMUNE DE SALLANCHES

Par arrêté n°2024_80 du 25/11/2024, le Maire de la commune de Sallanches a ordonné l'ouverture de l'enquête publique environnementale sur le projet de requalification du site naturel des Hêtres sur une surface forestière de 430 places. L'objectif est d'améliorer la cohérence de l'ensemble en termes de paysage et d'usage tout en favorisant la biodiversité et la naturalité du site. Le dossier comporte le rapport sur les incidences environnementales, l'étude d'impact et l'avis de la MPAE. Des informations peuvent être demandées auprès de M.le Maire services techniques BP117-74706 Sallanches cedex (e) 0450910383. Au terme de l'enquête l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation se prononcera sur la demande de permis d'aménager en tenant compte des conclusions du commissaire enquêteur. Commissaire enquêteur : M.Christian FONTAUILLES a été désigné par le président du bureau administratif de Grenoble. Dates et durée de l'enquête : l'enquête se déroulera pendant 32,5 jours consécutifs, du Lundi 16 décembre 2024 14h au vendredi 17 Janvier 2025 16h30. Modalités de l'enquête : le public pourra consulter le dossier d'enquête et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet à la mairie, à l'accueil des services techniques 2eme étage, aux jurs et heures d'ouverture suivants : le lundi de 13h30 à 17h30 (le 16 décembre 2024 à partir de 14h), du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, hormis les mardis après-midi 24 décembre et 31 décembre 2024 ; le 17 janvier 2025 jusqu'à 16h30. Le public pourra également adresser ses observations par écrit à l'attention du commissaire enquêteur en mairie 30 quai de l'Hotel de ville BP 117-74706 Sallanches cedex et ce, avant la clôture de l'enquête. Un accès gratuit au dossier sera garanti sur un poste informatique accessible aux jurs, heures et lieu indiqués ci-dessus. Permanences du commissaire enquêteur : Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie, services techniques 2eme étage, les lundi 16 décembre 2024 de 14h à 17h lundi 23 décembre 2024 de 14h à 17h, Jeudi 9 janvier 2025 de 9h à 12h vendredi 17 janvier 2025 de 13h30 à 16h30. Site internet : le dossier dématérialisé pourra être consulté et téléchargé sur le site https://www.registredematerialise.fr/5831. Le dépôt de contributions pourra avoir lieu directement sur le registre dématérialisé sécurisé. Le public pourra aussi transmettre ses observations : enquele-publique-5831@registre-dematerialise.fr. Les observations transmises par courriel seront publiées dans le registre dématérialisé et consultables à l'adresse : https://www.registredematerialise.fr/5831. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Sallanches aux jurs et heures habituels d'ouverture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête (ils seront également publiés pendant un an sur le site internet de la commune de Sallanches : https://www.registre-dematerialise.fr/5831



Avis d'ouverture d'enquête publique

Une enquête publique, préalable à l'approbation n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du Val des Usse est organisée par la Communauté de Communes Usse et Rhône (CCUR). Ce projet a été soumis à la mission régionale de l'autorité environnementale qui a rendu son avis le 20/09/24 : «La modification n°2 du PLUI du Val des Usse n'est pas susceptible d'exposer des incidences notables sur l'environnement et sur la santé humaine au sens de l'article II de la directive 2001/42/CE du 27 Juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement, elle ne requiert pas la réalisation d'une évaluation environnementale. Le CCUR a décidé de suivre cet avis par délibération du 08/10/24. L'ensemble de ces documents sont consultables sur le site internet de la CCUR : www.usse-et-rhone.fr/?p=209-plui-du-val-des-usse».html

L'enquête publique se déroulera du mardi 7 janvier à 13h30 au lundi 10 février 2025 à 12h00, soit une durée de 34 jours.

Madame Denise LAFFIN a été nommée commissaire enquêteur suppléante et Monsieur Alain GOYARD commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations, le jeudi 16 janvier 2025 de 16h à 19h, en Mairie de Miribel et le mardi 28 janvier 2025 de 16h30 à 18h30, au pôle Urbanisme de la CCUR, 35 place de l'Eglise à Frangi (siège de l'enquête).

Durant la période de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête publique sur support numérique à l'adresse internet suivante https://www.registredematerialise.fr/5806 sur support numérique via un poste informatique ouvert à tous au siège de l'enquête, sur support papier au siège de l'enquête et dans chacune des huit mairies concernées, 20 jurs et heures habituels d'ouverture au public, par courriel adresse à Monsieur le Commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique et par mail enquele-publique-5806@registre-dematerialise.fr. Ces contributions transmises par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous.

Durant la période de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra faire part de ses observations et propositions sur le registre dématérialisé disponible sur le site internet dédié à l'adresse suivante https://www.registredematerialise.fr/5806 sur les registres d'enquête papier déposés à cet effet au siège de l'enquête et dans chacune des huit mairies concernées, 20 jurs et heures habituels d'ouverture au public, par courriel adresse à Monsieur le Commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique et par mail enquele-publique-5806@registre-dematerialise.fr. Ces contributions transmises par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous.

Toutes les observations et propositions seront rendues publiques et consultables à l'endroit où elles auront été déposées et dans le rapport du commissaire enquêteur. Toutes les observations, commentés et courriels reçus/mises auront la date et l'heure d'ouverture et après la date et l'heure de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération. L'autorité compétente pour approuver la modification n°2 du PLUI du Val des Usse à l'issue de l'enquête publique est le Conseil communautaire de la CCUR. Ce dernier pourra, s'il y a lieu et suite au rapport et conclusions du commissaire enquêteur, modifier le projet de modification n°2 du PLUI du Val des Usse avant approbation.

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS CRÉATIONS/ CONSTITUTIONS



POLLIEN GRAUD BIRMELE
10 Ter Rue de l'Europe - Le Vertilly
74200 THONON-LES-BAINS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé régularisé le 02/12/2024, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle
DENOMINATION : ACIAM CAPITAL
CAPITAL : 1.000 € par apport en numéraire
SIEGE : 80 Taille de Mas du Prenay - CAPRIVAL - 1000
OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger :
- L'exploitation par tous moyens de tous fonds de commerce de disquetterie, bar, brasserie, restaurant, salon de thé, pizzeria, crêperie, vente à emporter,
DUREE : 75 années
PRESIDENT : Monsieur Alexandre COLON, demeurant 133 Rue des Gants à 74200 LES GETS
AMMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
APRESENT :
La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés siéant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
R.C.S. : THONON-LES-BAINS, Haute-Savoie.

Pour avis,
Le Président



POLLIEN GRAUD BIRMELE
10 Ter Rue de l'Europe - Le Vertilly
74200 THONON-LES-BAINS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société Civile régie par les articles 1832 à 1976/64 du Code Civil et par ses articles 1 à 99 du décret N°78-704 du 03 Juillet 1978
DENOMINATION : M/M DU JOURDIL OBLIET : la propriétaire, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
SIEGE : 74430 SAINT-JEAN-D'AULPS, 798 route du Jourdi
DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés
APPORTS : 1.000 € en numéraire
CAPITAL : 1.000 €
GERANCE : Madame Marie TOURINTE, demeurant 1035 Lully (SUISSE), Chemin des Toises 5, et Monsieur William LEMOND, demeurant 74430 SAINT-JEAN-D'AULPS, 798 route du Jourdi.
CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement d'un ou plusieurs associés représentant les deux tiers au moins du capital social.
R.C.S. : THONON-LES-BAINS, Haute-Savoie.
Le Gérant



Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Aurélie BOULEAU, Notaire titulaire d'un Office Notarial à ARGHAMUS (Haute-Savoie), 315 rue Louis Ruisin, Bâlefort-HÉRA 2, le 9 décembre 2024 a été constituée une exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) par : Monsieur Thomas LE DEAUT demeurant à ARENTHON (74800) 742 chemin des Coblères, et Madame Julie Sabine CARTON, demeurant à ARENTHON (74800) 142 chemin des Coblères, coblères. Objets sociaux : Exercice d'activités agricoles spécialisées au sens de l'article L 51-11 du Code rural et de la pêche maritime et principalement la production et la transformation de l'houblon
Dénomination : N/O P SAVOIE
Siège social : THEIGRES (74180), 135 route de Prie Vailly.
Duree : 77 années.
Capital social : 8.000,00 Euros divisé en 200 parts de 40,00 Euros chacune.
Cession des parts : cession libre au conjoint, aux descendants ou descendants, à l'un de ses co-associés.
Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.
Associé exploitant nommé gérant titulaire : Mme Julie CARTON.
L'exercice social débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de THONON-LES-BAINS.
Pour avis
Le notaire.

96 Rue Mollière 69003 LYON " L'Etiole " - 9A, avenue du Général de Gaulle 74200 THONON LES BAINS
AVIS DE CONSTITUTION
SCI Centre Leman Santé CIS
Aux termes d'un ASSP régularisé par acte électronique en date à SCIEZ (74) du 25/11/2024, il a été constituée une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI Centre Leman Santé CIS
Siège social : 72 B chemin de la Maudouenne 74140 SCIEZ
Objet social : Prise à bail de tous immeubles bâtis ou à bâtir, l'acquisition, par voie d'achat, échange, apport, de tous immeubles bâtis à bâtir, et non bâtis, leur détention, leur administration et leur exploitation par et pour tous ses associés.
Durée de la Société : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au RCS de THONON LES BAINS
Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Mathieu BOBILLIER, demeurant SCIEZ (74140) 72 B chemin de la Maudouenne.
Cessions de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés. Les cessions à des tiers non associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

96 Rue Mollière 69003 LYON " L'Etiole " - 9A, avenue du Général de Gaulle 74200 THONON LES BAINS
AVIS DE CONSTITUTION
SELARIS DU DOCTEUR MAXIME VOISIN
Aux termes d'un ASSP régularisé par acte électronique en date à EVAM LES BAINS (74) du 05/12/2024, il a été constituée une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée de Chirurgien-Dentiste présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : "Dénomination " : DOCTEUR MAXIME VOISIN
Siège social : "Rue de Bissey", Avenue de la Gare - 74500 EVAM LES BAINS
Objet : Exercice de la profession de Chirurgien-Dentiste.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de THONON LES BAINS
Capital : 1.000 € en numéraire
Gérance : Madame VOISIN, demeurant 286 route de Voisin, 74390 CHATEL

Par acte SSP du 11/12/2024 à MARNANZ (74460), il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : NR INVEST Limitée à associé unique
FORME : Société à Responsabilité Limitée à associé unique
CAPITAL : 1000€
SIEGE SOCIAL : 166, avenue du Mont-Blanc MARNANZ (74460).
OBJET PRINCIPAL : La prise de participation dans toutes les sociétés françaises et étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité, la gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers par tous procédés que ce soit et notamment par voie d'acquisition, d'équimentation de tout patrimoine, quelle que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale.
L'annulation du groupe de sociétés dans lesquelles elle pourrait détenir des intérêts par la participation à la définition et à la conduite de leur politique ainsi que leur contrôle, et la fourniture de toutes prestations de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers, immobiliers ou autres. La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, dérivés en pleine propriété, négociés, dérivés ou usufruits par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts sociales, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général, la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles, droits immobiliers ou usufruits, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition d'apport, d'échange ou autrement, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question. Et toutes activités de conseils aux entreprises.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Gérance : Monsieur Morgan ROBILLARD, demeurant 165, avenue du Mont-Blanc à MARNANZ (74460) et Monsieur IMMATRICULATION : au RCS de ANNECY.



AVIS DE CONSTITUTION

95 Rue Mollière 69003 LYON " L'Etiole " - 9A, avenue du Général de Gaulle 74200 THONON LES BAINS
AVIS DE CONSTITUTION
SCI Centre Leman Santé CIS
Aux termes d'un ASSP régularisé par acte électronique en date à SCIEZ (74) du 25/11/2024, il a été constituée une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI Centre Leman Santé CIS
Siège social : 72 B chemin de la Maudouenne 74140 SCIEZ
Objet social : Prise à bail de tous immeubles bâtis ou à bâtir, l'acquisition, par voie d'achat, échange, apport, de tous immeubles bâtis à bâtir, et non bâtis, leur détention, leur administration et leur exploitation par et pour tous ses associés.
Durée de la Société : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au RCS de THONON LES BAINS
Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Mathieu BOBILLIER, demeurant SCIEZ (74140) 72 B chemin de la Maudouenne.
Cessions de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés. Les cessions à des tiers non associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

8 rue des Voivons - 74100 Annemasse
Cabinet Fabrice Alessandrini
AVOCATS

ARM Corp.

Société civile immobilière au capital de 2 000 Euros
Siège social : 9, rue des Combès 74100 Annemasse

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Annemasse du 12 décembre 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : ARM Corp.
Siège social : 9, rue des Combès - 74100 Annemasse
Objet social : l'acquisition, la location, la détention et l'usage de tous biens et droits immobiliers ; la mise en valeur, l'entretien, l'administration, l'exploitation et la gestion par tous moyens des immeubles et droits immobiliers acquis ou pris à bail et notamment par leur location ou sous-location, ou leur éventuelle revente ; la constitution d'un patrimoine immobilier familial ; la prise et la détention de toute forme de participations dans toutes sociétés, commerciales ou civiles, créées ou à créer ; la réalisation, directement ou indirectement, de toutes activités de promotion immobilière ; la gestion du portefeuille titres constituée par la société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS
Capital social : 2 000 Euros en numéraire
Gérance : Monsieur Abdellim Amine Mehdi, domicilié au 9, rue des Combès à Annemasse (74100)
Classes relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas
Immatriculation de la Société au RCS de Thonon-les-Bains
Pour avis,
Le Gérant,
et pour insertion,
Maître Fabrice Alessandrini

95 rue Mollière 69003 LYON " L'Etiole " - 9A, avenue du Général de Gaulle 74200 THONON LES BAINS
AVIS DE CONSTITUTION
OKO LEMAN Par acte du 12/12/2024 il a été constituée une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : OKO LEMAN
Siège : 642 chemin de Feyrier - 74140 VOIRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Thonon les Bains
Capital : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.
Objet : acquisition, administration et exploitation de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire.
Gérance : Madame PEREIRA, demeurant à VOIRE (74140), 642 chemin de Feyrier.
La cession est libre entre associés, toute autre cession est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS NOMINATION - TRANSFERT - MODIFICATION - MOUVEMENT

REQUÊTE FINANCE SAS au capital de 1.108,16 €
Siège social : 722 RUE DE NORCIER 74160 SAINT-JULIENNE-GENEVOIS 890 400 106 RCS THONON-LES-BAINS
Le Président, en date du 02/12/2024, a décidé de modifier le capital social de la société pour le porter à 1.450,00 € à compter du 02/12/2024. Mention au RCS de THONON-LES-BAINS.

95 Rue Mollière 69003 LYON " L'Etiole " - 9A, avenue du Général de Gaulle 74200 THONON LES BAINS
AVIS DE MODIFICATION FINANCIERE DE LA GARE SOCIETE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES DE PROFESSION LIBERALE DE PHARMACIENS D OFFICINE SPFL au capital de 400 000 €
Place des Atrés 4200 THONON-LES-BAINS
N°98 427 910 RCS THONON-LES-BAINS
Par décisions du 08/12/2024, avec effet au même jour, l'assemblée unique a décidé :
- la transformation de la Société en Société Civile Immobilière, sans entraver la création d'une personne morale nouvelle, la durée, le capital social restant inchangés - la modification de la dénomination sociale qui devient " SCI CHARLOT FAMILY " - le transfert du siège social de THONON LES BAINS (74200) 2 place des Atrés à ARROY (74200) 233 Domaine de Lomaz - la tenue de l'objet social devant " l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers de tous ordres immobiliers, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement " l'adoption des statuts de la Société sous sa nouvelle forme.

Heaven Sent

Société civile au capital de 1 000 Euros
Siège social : "Le Caricante" 1, Rue René Blanc 74100 Annemasse
Transféré : 6, rue du Parc 74100 Annemasse
RCS Thonon les Bains n° 504 343 609

Transfert du siège social
Selon décisions de la Gérance en date du 30 septembre 2024, il a été décidé de transférer le siège social sis "Le Caricante", au 1, rue René Blanc à Annemasse (74100) pour l'établir au 6, rue du Parc à Annemasse (74100) à compter du 1er octobre 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Le dépôt des pièces sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Thonon les Bains.
Le Gérant,
et pour insertion,
Maître Fabrice Alessandrini

Manaba

Société civile au capital de 2 000 Euros
Siège social : "Le Caricante" 1, Rue René Blanc - 74100 Annemasse
Transféré : 6, rue du Parc 74100 Annemasse
RCS Thonon les Bains n° 432 384 527

Transfert du siège social
Selon décisions de la Gérance en date du 30 septembre 2024, il a été décidé de transférer le siège social sis "Le Caricante", au 1, rue René Blanc à Annemasse (74100) pour l'établir au 6, rue du Parc à Annemasse (74100) à compter du 1er octobre 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Le dépôt des pièces sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Thonon les Bains.
Le Gérant,
et pour insertion,
Maître Fabrice Alessandrini